

## Délibération du bureau communautaire

N°01- BC28.06.16

L'an deux mille seize, le 28 juin à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 22 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes, 1 place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Christine Le Strat.

Le bureau communautaire est composé de la Présidente, de 12 Vice-présidents et de 13 membres.

Etaient présents : Christine Le Strat, Présidente, René Jégat, 1<sup>er</sup> Vice-président ; Serge Moëlo, 2<sup>ème</sup> Vice-président ; Claude Viet, 3<sup>ème</sup> Vice-président ; Pierre Le Teste, 5<sup>ème</sup> Vice-président ; Michel Pourchasse, 6<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Ropers, 7<sup>ème</sup> Vice-président ; Joseph Le Bouëdec, 8<sup>ème</sup> Vice-président ; Bernard Le Breton, 9<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Kerrien, 11<sup>ème</sup> Vice-président ; Jean-Luc Le Tarnec, 12<sup>ème</sup> Vice-président ; Sylviane Le Ponner, Bruno Serval, Jean-Jacques Videlo, Dominique Guégan, Jean-Pierre Le Ponner, Bernard Nizan, Stéphane Le Coz, Jean-François Desiles, Rolland Le Lostec, et Laurent Ganivet, membres.

Etaient excusés : Jean-Yves Quentel, 4<sup>ème</sup> Vice-président ; Joël Marivain, 10<sup>ème</sup> Vice-président et Hervé Guillemain, Hervé Le Lu et Claude-Albert Le Bris, membres.

### Tableau des effectifs - Modification

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Par délégation du conseil communautaire, il appartient au bureau communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Considérant le tableau des emplois adopté par le bureau communautaire lors de sa séance le 7 juin 2016,

Sous réserve de l'avis de la Commission Administrative Paritaire,

**Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, décide :**

☞ de modifier le tableau des effectifs, comme suit :

Emploi à créer	Grade	Temps de travail	Nbre de postes	Date
<b>Pôle ressources</b>				
Assistant comptable-budgétaire	Adjoint administratif pal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC	1	01/07/2016
Assistant administratif	Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe	TC	1	01/07/2016
<b>Pôle vie sociale &amp; habitat</b>				
Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture	26h15	1	01/09/2016
Assistant administratif	Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe	TC	1	01/07/2016
<b>Pôle technique &amp; environnement</b>				
Technicien eau-assainissement	Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC	1	17/09/2016

☞ d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées,

☞ d'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La Présidente  
Christine LE STRAT

Ch.   
Pontivy  
Communauté

Envoyé en préfecture le 08/07/2016

Reçu en préfecture le 08/07/2016

Affiché le 08/07/2016

ID : 056-245614433-20160628-N01BC280616-DE

Tableau des emplois et des effectifs - Pontivy Communauté

Pôle	Emploi	Grade	Durée temps de travail	Ancien effectif	Nouvel effectif	
<b>Direction générale des services</b>	DGS	DGS de 40 à 80 000hab. - emploi fonctionnel	TC	1	1	
	DGS	Directeur territorial	TC	1	1	
	Chargé de communication	Attaché	TC	1	1	
	Assistante de direction	Attaché	TC	1	1	
	Assistante de direction	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	1	1	
	Responsable RH	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	1	1	
	Assistance RH	Rédacteur	TC	1	1	
<b>Pôle ressources</b>	Directeur administratif & financier	Directeur territorial	TC	1	1	
	Responsable marchés publics	Attaché	TC	1	1	
	Assistant comptable & budgétaire	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	1	1	
	Assistant comptable & budgétaire	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	0	1	
	Assistant comptable & budgétaire	Adjoint administratif de 1ère classe	TC	1	1	
	Assistant comptable & budgétaire	Adjoint administratif de 2ème classe	TC	1	1	
	Administrateur réseaux	Technicien principal de 1ère classe	TC	1	1	
	Assistante administrative	Adjoint administratif de 1ère classe	TC	0	1	
	Assistante administrative	Adjoint administratif de 2ème classe	TC	1	1	
	Agent d'accueil	Adjoint administratif de 2ème classe	TC	1	1	
	Assistante marchés publics	Adjoint administratif de 2ème classe	TC	1	1	
	Agent d'accueil	Adjoint technique principal de 2ème classe	17h30	1	1	
	<b>Pôle développement économique</b>	Animateur économique	Attaché	TC	1	1
Animateur économique/Manager du commerce		Attaché	TC	1	1	
<b>Pôle technique &amp; environnement</b>	DST	Ingénieur en chef de classe normale	TC	1	1	
	Assistante administrative	Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	1	1	
	Chargé de l'aménagement	Technicien principal de 2ème classe	TC	1	1	
	Chargé de projets et travaux	Technicien principal de 1ère classe	TC	1	1	
	<b>Eaux &amp; environnement</b>	Mécanicien	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	1	1
		Responsable de service	Technicien principal de 1ère classe	TC	1	1
		Contrôleur ANC	Technicien principal de 2ème classe	TC	1	1
		Technicien eau-assainissement	Technicien principal de 2ème classe	TC	1	2
		Technicien eau-assainissement	Technicien	TC	1	1
		Agent eau-assainissement	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	1	1
		Agent eau-assainissement	Adjoint technique principal de 2ème classe	TC	4	3
		Chargé exploitation eau-assainissement	Agent de maîtrise	TC	1	1
		Agent d'exploitation eau-assainissement	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	1	1
		Assistante administrative	Adjoint administratif de 2ème classe	TC	1	1
	<b>Espaces verts/voirie</b>	Animatrice en environnement	Adjoint animation de 2ème classe	TC	1	1
		Responsable de service	Technicien principal de 2ème classe	TC	1	1
		Chef d'équipe	Technicien	TC	1	1
		Agent de voirie	Adjoint technique de 1ère classe	TC	1	1
		Agent des espaces verts	Adjoint technique principal de 2ème classe	TC	1	1
		Agent des espaces verts	Adjoint technique de 2ème classe	TC	1	1
		Chef d'équipe	Agent de maîtrise principal	TC	1	1
	<b>Patrimoine</b>	Agent du patrimoine	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	1	1
		Agent du patrimoine	Adjoint technique principal de 2ème classe	TC	2	2
		Agent du patrimoine	Adjoint technique de 1ère classe	TC	1	1
		Agent du patrimoine	Adjoint technique de 2ème classe	TC	1	1
		Agent du patrimoine	Adjoint technique de 2ème classe	TC	1	1
	<b>Déchets</b>	Responsable de service/DAST	Ingénieur principal	TC	1	1
		Chargé de suivie d'exploitation déchets	Adjoint technique de 1ère classe	TC	1	1
		Animatrice déchets	Adjoint technique de 2ème classe	TC	1	1
		Agent déchets	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	5	5
		Agent déchets	Adjoint technique principal de 2ème classe	TC	8	8
		Agent déchets	Adjoint technique de 1ère classe	TC	4	4
		Agent déchets	Adjoint technique de 2ème classe	TC	7	7
Agent déchets		Apprenti	TC	1	1	
Agent déchets		CAE	TC	2	2	
<b>Pôle vie sociale &amp; habitat</b>		Responsable de service	Attaché principal	TC	1	1
	Chargé de l'habitat	Adjoint administratif de 2ème classe	TC	1	1	
	Assistante administrative	Adjoint administratif de 1ère classe	TC	0	1	
	Assistante administrative	Adjoint administratif de 2ème classe	TC	1	1	
	Chef des chantiers d'insertion	Technicien principal de 1ère classe	TC	1	1	
	Adjoint au chef des chantiers d'insertion	Adjoint technique de 2ème classe	TC	1	1	
	Agent d'entretien nature et patrimoine	CDDI	TC	10	10	
	<b>Multi accueil</b>	Directrice	Puéricultrice de classe normale	TC	1	1
		Médecin	Médecin de 1ère classe	2h00	1	1
		Directrice-adjointe	Educateur principal de jeunes enfants	TC	1	1
		Educateur de jeunes enfants	Educateur principal de jeunes enfants	17h30	2	2
		Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	29h45	1	1
		Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	TC	1	1
		Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	TC	3	3
		Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de soins de 1ère classe	26h15	0	1
		Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	TC	1	1
		Agent en multi-accueil	Adjoint technique de 2ème classe	TC	3	3

Envoyé en préfecture le 08/07/2016

Reçu en préfecture le 08/07/2016

Affiché le

ID : 056-245614483-20160628-N01BC280616-DE

	Agent de crèche	Adjoint technique de 2ème classe			
	Agent de crèche	Adjoint technique de 2ème classe	17h30		
	Cuisinier	Adjoint technique de 2ème classe	28h00		
	Agent d'entretien-lingerie	Adjoint technique de 2ème classe	25h00		
	Agent d'entretien-lingerie	Adjoint technique de 2ème classe	17h30		
	Educateur de jeunes enfants	Apprenti	TC		
<b>RPAM</b>	Animatrice	Infirmier en soins généraux de classe normale	TC		
	Animatrice	Animateur principal de 1ère classe	TC		
	Animatrice	Animateur	TC		
	Animatrice	Educateur principal de jeunes enfants	28h00		
<b>Pôle tourisme &amp; patrimoine</b>	Technicien tourisme	Adjoint animation de 1ère classe	TC		
	Technicien tourisme	Animateur	TC		
<b>Pôle aménagement du territoire/équipements</b>	DGA	Attaché principal	TC		
	Technicien transport	Technicien principal de 2ème classe	TC		
	Géomaticien	Technicien	TC		
	Responsable PLU-aménagement	Attaché principal	TC		
<b>ADS</b>	Coordinateur instructeur ADS	Rédacteur principal de 1ère classe	TC		
	Instructeur ADS	Rédacteur	TC		
	Instructeur ADS	Technicien principal de 2ème classe	TC		
<b>Piscine de Réguiny</b>	Responsable de service	Conseiller APS	TC		
	MNS	Educateur APS principal de 1ère classe	TC		
	Agent accueil-entretien	Adjoint technique de 2ème classe	TC		
	Agent accueil-entretien	Adjoint technique principal 2ème classe	17h30		
<b>Conservatoire de musique et de danse</b>	Directrice	Professeur EA	TC		
	Professeur de Chant	Professeur EA hors classe	TC		
	Professeur de bombarde	Professeur EA	TC		
	Professeur d'accompagnement-piano	Professeur EA	TC		
	Professeur de danse classique	Professeur EA	TC		
	Professeur de saxophone	Assistant EA principal de 1ère classe	TC		
	Professeur de clarinette	Assistant EA principal de 1ère classe	TC		
	Professeur de flûte traversière	Assistant EA principal de 1ère classe	TC		
	Professeur de batterie & percussions	Assistant EA principal de 1ère classe	TC		
	Dumiste & chorale	Assistant EA principal de 1ère classe	TC		
	Professeur d'éveil musical	Assistant EA principal de 1ère classe	TC		
	Professeur de violoncelle & musique de chambre	Assistant EA principal de 1ère classe	TC		
	Professeur de piano	Assistant EA principal de 1ère classe	TC		
	Professeur d'accompagnement-piano	Assistant EA principal de 1ère classe	TC		
	Professeur d'alto & violon	Assistant EA principal de 1ère classe	TC		
	Professeur de violon	Assistant EA principal de 1ère classe	17h45		
	Professeur d'accordéon diatonique	Assistant EA principal de 1ère classe	17h15		
	Professeur de cornemuse	Assistant EA principal de 1ère classe	15h00		
	Professeur de clavier	Assistant EA principal de 1ère classe	15h00		
	Professeur de bombarde	Assistant EA principal de 1ère classe	12h00		
	Professeur de basse	Assistant EA principal de 1ère classe	9h00		
	Professeur de piano	Assistant EA principal de 1ère classe	10h00		
	Professeur de chant traditionnel	Assistant EA principal de 1ère classe	10h00		
	Professeur de harpe celtique	Assistant EA principal de 1ère classe	13h00		
	Professeur de hautbois	Assistant EA principal de 1ère classe	7h30		
	Professeur de trompette	Assistant EA principal de 1ère classe	9h00		
	Professeur de solfège	Assistant EA principal de 1ère classe	TC		
	Dumiste	Assistant EA principal de 2ème classe	TC		
	Professeur de piano	Assistant EA principal de 2ème classe	TC		
	Professeur de danse contemporaine	Assistant EA principal de 2ème classe	TC		
	Professeur de guitare électrique	Assistant EA principal de 2ème classe	15h00		
	Professeur de guitare	Assistant EA principal de 1ère classe	12h45		
	Professeur de guitare	Assistant EA principal de 2ème classe	12h45		
	Professeur de batterie	Assistant EA principal de 2ème classe	10h00		
	Professeur de trombone-tuba	Assistant EA principal de 2ème classe	4h00		
	Assistante de direction	Rédacteur	TC		
	Assistante administrative	Adjoint technique principal 2ème classe	TC		
	Assistante administrative	Adjoint administratif de 1ère classe	17h30		

## Délibération du bureau communautaire

N°02- BC28.06.16

L'an deux mille seize, le 28 juin à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 22 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes, 1 place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Christine Le Strat.

*Le bureau communautaire est composé de la Présidente, de 12 Vice-présidents et de 13 membres.*

*Etaient présents : Christine Le Strat, Présidente, René Jégat, 1<sup>er</sup> Vice-président ; Serge Moëlo, 2<sup>ème</sup> Vice-président ; Claude Viet, 3<sup>ème</sup> Vice-président ; Pierre Le Teste, 5<sup>ème</sup> Vice-président ; Michel Pourchasse, 6<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Ropers, 7<sup>ème</sup> Vice-président ; Joseph Le Bouëdec, 8<sup>ème</sup> Vice-président ; Bernard Le Breton, 9<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Kerrien, 11<sup>ème</sup> Vice-président ; Jean-Luc Le Tarnec, 12<sup>ème</sup> Vice-président ; Sylviane Le Ponner, Bruno Serval, Jean-Jacques Videlo, Dominique Guégan, Jean-Pierre Le Ponner, Bernard Nizan, Stéphane Le Coz, Jean-François Desiles, Rolland Le Lostec, et Laurent Ganivet, membres.*

*Etaient excusés : Jean-Yves Quentel, 4<sup>ème</sup> Vice-président ; Joël Marivain, 10<sup>ème</sup> Vice-président et Hervé Guillemin, Hervé Le Lu et Claude-Albert Le Bris, membres.*

### Maison de la Justice et du Droit Participation financière

Le 30 septembre 2014, le conseil communautaire de Pontivy Communauté, à l'unanimité, a validé le projet de création d'une Maison de la Justice et du Droit à Pontivy.

Un programme de travaux de réhabilitation des locaux communautaires situés place Bisson à Pontivy a été engagé sous maîtrise d'ouvrage de Pontivy Communauté pour un montant des travaux d'environ 100 000 €, subventionné à hauteur de 80% par le Ministère de la Justice.

La Maison de la Justice et du Droit qui assure une présence judiciaire de proximité et concoure à la prévention de la délinquance, à l'aide aux victimes et à l'accès au droit a été inaugurée le 28 septembre 2015.

Une convention relative à la création et au fonctionnement de la Maison de la Justice et du Droit a été signée en juin 2015 par

*Le Préfet du Morbihan*

*Le Président du TGI de Lorient*

*Le Procureur de la République*

*Le bâtonnier de l'ordre des avocats*

*Le directeur territorial de la PJJ*

*Le Président de l'association accès au droit Nord Morbihan*

*La Présidente de Pontivy Communauté*

*La Présidente du Centre département d'accès au droit*

*Le Directeur du SPIP*

Cette convention fixe les missions exercées par la Maison de la Justice et du Droit et prévoit les conditions de fonctionnement et de mise à disposition des locaux, et fixe notamment la répartition entre les signataires des charges inhérentes à son fonctionnement.

**Le ministère de la justice prend en charge :**

- Les traitements des magistrats du parquet et du siège ainsi que celui du greffier et de toute autre personnel affecté par le tribunal de grande instance ; des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- Les frais de justice finançant la médiation et le suivi des mesures alternatives aux poursuites, les frais de téléphone et de correspondance, les petites fournitures (papeterie, ...), la maintenance des photocopieurs, fax, téléphone, équipement informatique.

**Pontivy Communauté prend en charge :**

- La mise à disposition des locaux et les charges liés à ces locaux (aménagement, assurances, entretien, chauffage, fluides) ;
- Dans le cadre d'une convention avec l'association « Centre d'accès au Droit Nord Morbihan » signataire de la présente convention,
- les tâches d'accueil, de secrétariat et d'animation,
  - La mise à disposition du mobilier et des photocopieurs, fax téléphone.

Il avait été convenu avec l'association « Centre d'accès au Droit Nord Morbihan » de faire un point en début d'année 2016 afin d'établir un bilan financier sur les charges supplémentaires engendrées par l'ouverture de la Maison de la Justice et du Droit après cinq mois de fonctionnement.

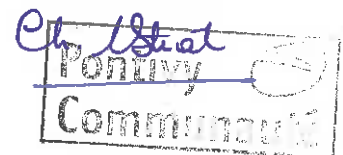
Le coût de fonctionnement à prendre en charge par Pontivy Communauté s'élève à 6 806 € pour l'année 2015. Un prévisionnel établi pour une année entière prévoit une participation financière de 16 000 €.

**Ceci exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le bureau communautaire décide :**

- ☞ d'autoriser la signature d'une convention entre Pontivy Communauté et l'association Centre d'accès au droit Nord Morbihan relative au fonctionnement de la Maison de la Justice et du Droit,
- ☞ d'autoriser le versement d'un montant de 6 806 € à l'association Centre d'accès au Droit Nord Morbihan correspondant aux dépenses de fonctionnement de la Maison de la justice et du droit du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre 2015.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.*

**La Présidente  
Christine LE STRAT**



**Délibération du bureau communautaire**

**N°03- BC28.06.16**

L'an deux mille seize, le 28 juin à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 22 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes, 1 place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Christine Le Strat.

*Le bureau communautaire est composé de la Présidente, de 12 Vice-présidents et de 13 membres.*

*Etaient présents : Christine Le Strat, Présidente, René Jégat, 1<sup>er</sup> Vice-président ; Serge Moëlo, 2<sup>ème</sup> Vice-président ; Claude Viet, 3<sup>ème</sup> Vice-président ; Pierre Le Teste, 5<sup>ème</sup> Vice-président ; Michel Pourchasse, 6<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Ropers, 7<sup>ème</sup> Vice-président ; Joseph Le Bouëdec, 8<sup>ème</sup> Vice-président ; Bernard Le Breton, 9<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Kerrien, 11<sup>ème</sup> Vice-président ; Jean-Luc Le Tarnec, 12<sup>ème</sup> Vice-président ; Sylviane Le Ponner, Bruno Servel, Jean-Jacques Videlo, Dominique Guégan, Jean-Pierre Le Ponner, Bernard Nizan, Stéphane Le Coz, Jean-François Desiles, Rolland Le Lostec, et Laurent Ganivet, membres.*

*Etaient excusés : Jean-Yves Quentel, 4<sup>ème</sup> Vice-président ; Joël Marivain, 10<sup>ème</sup> Vice-président et Hervé Guillemain, Hervé Le Lu et Claude-Albert Le Bris, membres.*

**Communication évènementielle – Attribution de subvention aux associations  
Fest Connections – Saint-Connec**

En 2007, Pontivy Communauté a choisi un nouvel axe de communication en apportant un soutien financier aux événements qui favorisent la reconnaissance de son territoire.

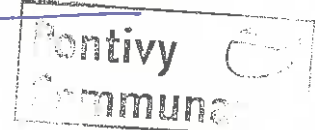
Vu la délibération n° IBC07.06.16 modifiant le dispositif de subvention d'évènement à caractère communautaire,

**Sur demande de l'association et après avis favorable de la commission « Administration générale » qui a examiné le dossier, le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer 500 € au festival Fest-Connections de la commune de Saint-Connec, du 8 au 10 juillet 2016.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**La Présidente  
Christine LE STRAT**

*Ch. Le Strat*



## Délibération du bureau communautaire

N°04- BC28.06.16

L'an deux mille seize, le 28 juin à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 22 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes, 1 place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Christine Le Strat.

*Le bureau communautaire est composé de la Présidente, de 12 Vice-présidents et de 13 membres.*

*Etaient présents : Christine Le Strat, Présidente, René Jégat, 1<sup>er</sup> Vice-président ; Serge Moëlo, 2<sup>ème</sup> Vice-président ; Claude Viet, 3<sup>ème</sup> Vice-président ; Pierre Le Teste, 5<sup>ème</sup> Vice-président ; Michel Pourchasse, 6<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Ropers, 7<sup>ème</sup> Vice-président ; Joseph Le Bouëdec, 8<sup>ème</sup> Vice-président ; Bernard Le Breton, 9<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Kerrien, 11<sup>ème</sup> Vice-président ; Jean-Luc Le Tarnec, 12<sup>ème</sup> Vice-président ; Sylviane Le Ponner, Bruno Serval, Jean-Jacques Videlo, Dominique Guégan, Jean-Pierre Le Ponner, Bernard Nizan, Stéphane Le Coz, Jean-François Desiles, Rolland Le Lostec, et Laurent Ganivet, membres.*

*Etaient excusés : Jean-Yves Quentel, 4<sup>ème</sup> Vice-président ; Joël Marivain, 10<sup>ème</sup> Vice-président et Hervé Guillemain, Hervé Le Lu et Claude-Albert Le Bris, membres.*

### Communication événementielle – Attribution de subvention aux associations Association Early Music Institute

En 2007, Pontivy Communauté a choisi un nouvel axe de communication en apportant un soutien financier aux événements qui favorisent la reconnaissance de son territoire.

Vu la délibération n°11BC07.06.16 modifiant le dispositif de subvention d'évènement à caractère communautaire,

**Sur demande de l'association et après avis favorable de la commission « Administration générale » qui a examiné le dossier, le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer 750 € à l'association Vannes Early Music Institute pour la 6<sup>ème</sup> édition de l'Académie européenne de musique ancienne du 4 au 12 juillet 2016, avec des événements qui se déroulent à Pontivy (conservatoire et Basilique Notre Dame de Joie) et à Quelven, Guern.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**La Présidente  
Christine LE STRAT**

*Christine Le Strat*  
Pontivy  
Communauté

## Délibération du bureau communautaire

N°05- BC28.06.16

L'an deux mille seize, le 28 juin à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 22 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes, 1 place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Christine Le Strat.

*Le bureau communautaire est composé de la Présidente, de 12 Vice-présidents et de 13 membres.*

*Etaient présents : Christine Le Strat, Présidente, Claude Viet, 3<sup>ème</sup> Vice-président ; Pierre Le Teste, 5<sup>ème</sup> Vice-président ; Michel Pourchasse, 6<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Ropers, 7<sup>ème</sup> Vice-président ; Joseph Le Bouëdec, 8<sup>ème</sup> Vice-président ; Bernard Le Breton, 9<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Kerrien, 11<sup>ème</sup> Vice-président ; Jean-Luc Le Tarnec, 12<sup>ème</sup> Vice-président ; Sylviane Le Ponner, Bruno Servel, Jean-Jacques Videlo, Dominique Guégan, Jean-Pierre Le Ponner, Bernard Nizan, Stéphane Le Coz, Jean-François Desiles, Rolland Le Lostec, et Laurent Ganivet, membres.*

*Etaient excusés : René Jégat, 1<sup>er</sup> Vice-président ; Serge Moëlo, 2<sup>ème</sup> Vice-président ; Jean-Yves Quentel, 4<sup>ème</sup> Vice-président ; Joël Marivain, 10<sup>ème</sup> Vice-président et Hervé Guillemain, Hervé Le Lu et Claude-Albert Le Bris, membres.*

### Ensemble immobilier rue de la Belle Etoile à Cléguérec – Cession à la commune

Pontivy Communauté est propriétaire d'un ensemble immobilier d'une superficie de 717 m<sup>2</sup> situé à l'entrée du bourg de Cléguérec. Il s'agit d'une construction en bardage métallique, charpente bois et sol béton, loué à la commune de Cléguérec depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2010, pour un montant annuel fixé à 6 000 €HT/an lors de la signature de la convention de location.

L'état général intérieur comme extérieur de cet ensemble immobilier est moyen, voir dégradé sur certaines parties. Pour mémoire, cet ensemble immobilier avait été acheté en 2003 par Pontivy Communauté dans le cadre de l'accueil d'une activité de brasserie artisanale (Sarl BC2).

La commune a fait une proposition d'achat de l'ensemble immobilier au prix de 55 000 euros, validée par la Commission Développement Economique du 16 mars dernier. Celle-ci est déterminée sur la base de l'estimation de France Domaine (entre 63 840 et 79 800 €) minorée de 15 000 euros, correspondant aux sommes investis par la commune depuis 2010.

La Commission Finances saisie du dossier a indiqué que, même si la cession n'est pas assujettie à la TVA, Pontivy communauté devra rembourser la quote-part de la Tva récupérée sur l'acquisition initiale et les travaux réalisés par la suite soit 4 353 €. Il a donc été proposé d'ajouter ce montant à la valeur vénale du bien, fixée ainsi à 59 353 € net vendeur.

*Vu l'examen de la demande par la commission Développement Economique réunie le 16 mars 2016,*

*Vu l'examen de la demande par la commission Finances réunie le 14 avril 2016,*

*Vu la délibération du conseil municipal de Cléguérec du 1<sup>er</sup> juin 2016 proposant d'acquérir le terrain et le bien immobilier dénommé Maison des Associations au prix de 59 353 euros,*

*Vu l'avis de France Domaine du 8 janvier 2016,*

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le bureau communautaire décide :**

☞ **de céder à la commune de Cléguérec un ensemble immobilier d'une superficie d'environ 717 m<sup>2</sup> édifié sur les parcelles cadastrées section YD n°387 et AC n°376 d'une surface totale de 6 133 m<sup>2</sup>, situé rue de la Belle Etoile à Cléguérec, au prix de 59 353 euros net vendeur,**

☞ **d'autoriser la Présidente ou son représentant, à signer tous les documents s'y rapportant.**

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.*

**La Présidente**

**Christine LE STRAT**

*Ch. Le Strat*  
Pontivy  
Communauté



Envoyé en préfecture le 08/07/2016

Reçu en préfecture le 08/07/2016

Affiché le 08/07/2016

ID : 056-245614433-20160628-N05BC280616-DE



**Délibération du bureau communautaire**

**N°06- BC28.06.16**

L'an deux mille seize, le 28 juin à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 22 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes, 1 place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Christine Le Strat.

*Le bureau communautaire est composé de la Présidente, de 12 Vice-présidents et de 13 membres.*

*Etaient présents : Christine Le Strat, Présidente, Claude Viet, 3<sup>ème</sup> Vice-président ; Pierre Le Teste, 5<sup>ème</sup> Vice-président ; Michel Pourchasse, 6<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Ropers, 7<sup>ème</sup> Vice-président ; Joseph Le Bouëdec, 8<sup>ème</sup> Vice-président ; Bernard Le Breton, 9<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Kerrien, 11<sup>ème</sup> Vice-président ; Jean-Luc Le Tarnec, 12<sup>ème</sup> Vice-président ; Sylviane Le Ponner, Bruno Servel, Jean-Jacques Videlo, Dominique Guégan, Jean-Pierre Le Ponner, Bernard Nizan, Stéphane Le Coz, Jean-François Desiles, Rolland Le Lostec, et Laurent Ganivet, membres.*

*Etaient excusés : René Jégat, 1<sup>er</sup> Vice-président ; Serge Moëlo, 2<sup>ème</sup> Vice-président ; Jean-Yves Quentel, 4<sup>ème</sup> Vice-président ; Joël Marivain, 10<sup>ème</sup> Vice-président et Hervé Guillemain, Hervé Le Lu et Claude-Albert Le Bris, membres.*

**Aide aux jeunes agriculteurs année 2015  
Subvention de deux installations supplémentaires**

Pontivy Communauté a mis en place en 2006 un partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Morbihan, afin d'élaborer un dispositif d'aide à la première installation des agriculteurs.

Par délibération n°09 BC29.03.2016, les subventions ont été attribuées à 14 agriculteurs éligibles au titre de l'année 2015,

Toutefois, il apparaît que deux exploitants, Messieurs Olivier Blecon et Stéphane Chef d'Hotel installés tous les deux à Régigny, n'ont pas été intégrés dans la liste des bénéficiaires alors qu'ils répondaient aux critères d'éligibilité au dispositif.

Cette omission est liée aux procédures de traitement des immatriculations par la Msa qui peuvent s'étaler jusqu'au mois de mars de l'année N+1, pour les installations réalisées en fin d'année.

Il convient donc de régulariser la situation et de procéder au versement de l'aide.

*Vu la délibération n°05-CC27.06.06 instituant une aide à la première installation en agriculture,*

*Vu la délibération n°06-CC10.12.08 modifiant les critères d'éligibilité au dispositif d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs,*

*Vu la délibération n°01-B15.02.11 modifiant les modalités d'intervention de Pontivy Communauté en matière d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs et portant le montant de l'attribution individuelle à hauteur de 5 000 euros,*

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le bureau communautaire décide :**

☞ **de verser à la Chambre d'Agriculture du Morbihan la somme de 10 000 € correspondant au montant total de la subvention attribuée pour l'installation de deux jeunes agriculteurs s'installant sur le territoire ;**

☞ **d'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents s'y rapportant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La Présidente

Christine LE STRAT

Ch. Le Strat  
Pontivy  
Com



## Délibération du bureau communautaire

N°07- BC28.06.16

L'an deux mille seize, le 28 juin à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 22 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes, 1 place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Christine Le Strat.

*Le bureau communautaire est composé de la Présidente, de 12 Vice-présidents et de 13 membres.*

*Etaient présents : Christine Le Strat, Présidente, René Jégat, 1<sup>er</sup> Vice-président ; Serge Moëlo, 2<sup>ème</sup> Vice-président ; Claude Viet, 3<sup>ème</sup> Vice-président ; Pierre Le Teste, 5<sup>ème</sup> Vice-président ; Michel Pourchasse, 6<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Ropers, 7<sup>ème</sup> Vice-président ; Joseph Le Bouëdec, 8<sup>ème</sup> Vice-président ; Bernard Le Breton, 9<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Kerrien, 11<sup>ème</sup> Vice-président ; Jean-Luc Le Tarnec, 12<sup>ème</sup> Vice-président ; Sylviane Le Ponner, Bruno Servel, Jean-Jacques Videlo, Dominique Guégan, Jean-Pierre Le Ponner, Bernard Nizan, Stéphane Le Coz, Jean-François Desiles, Rolland Le Lostec, et Laurent Ganivet, membres.*

*Etaient excusés : Jean-Yves Quentel, 4<sup>ème</sup> Vice-président ; Joël Marivain, 10<sup>ème</sup> Vice-président et Hervé Guillemin, Hervé Le Lu et Claude-Albert Le Bris, membres.*

### Attribution de fonds de concours aux communes au titre de l'année 2016 Commune de Sainte-Brigitte

Au vu des dossiers présentés et en conformité avec le règlement adopté par le bureau le 24 janvier 2013, la commission des Finances réunie le 23 juin 2016 a émis un avis favorable sur les demandes de fonds de concours présentées.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le bureau communautaire décide d'attribuer les fonds de concours suivants au titre de l'année 2016 à la commune de Sainte-Brigitte.**

#### **INVESTISSEMENT DES COMMUNES DE MOINS DE 500 HABITANTS**

*Nouvelle période de trois ans : 2016/2017/2018 : aide plafonnée à 50 000€*

#### **Effacement des réseaux :**

Montant du programme HT: 39 500€

Participation Morbihan Energies : 25 650€

Reste à la charge de la commune HT : 13 850€

**Fonds de concours : 50% soit un prévisionnel de 6 925€.**

**(Sous réserve participation minimum de la commune de 20%)**

#### **Aménagement du bourg :**

Montant des travaux HT : 43 938€

Subventions prévisionnelles : 26 156.30€

Reste à la charge de la commune : 17 781.70€

**Fonds de concours : 50% soit un prévisionnel de 8 890.85€**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**La Présidente  
Christine LE STRAT**



**Délibération du bureau communautaire**

**N°08- BC28.06.16**

L'an deux mille seize, le 28 juin à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 22 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes, 1 place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Christine Le Strat.

*Le bureau communautaire est composé de la Présidente, de 12 Vice-présidents et de 13 membres.*

*Etaient présents : Christine Le Strat, Présidente, René Jégat, 1<sup>er</sup> Vice-président ; Serge Moëlo, 2<sup>ème</sup> Vice-président ; Claude Viet, 3<sup>ème</sup> Vice-président ; Pierre Le Teste, 5<sup>ème</sup> Vice-président ; Michel Pourchasse, 6<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Ropers, 7<sup>ème</sup> Vice-président ; Joseph Le Bouëdec, 8<sup>ème</sup> Vice-président ; Bernard Le Breton, 9<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Kerrien, 11<sup>ème</sup> Vice-président ; Jean-Luc Le Tarnec, 12<sup>ème</sup> Vice-président ; Sylviane Le Ponner, Bruno Serval, Jean-Jacques Videlo, Dominique Guégan, Jean-Pierre Le Ponner, Bernard Nizan, Stéphane Le Coz, Jean-François Desiles, Rolland Le Lostec, et Laurent Ganivet, membres.*

*Etaient excusés : Jean-Yves Quentel, 4<sup>ème</sup> Vice-président ; Joël Marivain, 10<sup>ème</sup> Vice-président et Hervé Guillemin, Hervé Le Lu et Claude-Albert Le Bris, membres.*

**Attribution de fonds de concours aux communes au titre de l'année 2016  
Commune de Kergrist**

Au vu des dossiers présentés et en conformité avec le règlement adopté par le bureau le 24 janvier 2013, la commission des Finances réunie le 23 juin 2016 a émis un avis favorable sur les demandes de fonds de concours présentées.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le bureau communautaire décide d'attribuer le fonds de concours suivants au titre de l'année 2016 à la commune de Kergrist.**

**EQUIPEMENT IMMOBILIER COMMUNAL**

*Aide plafonnée à 100 000€ sur les fonds de concours 2016 cumulés avec les aides attribuées en 2013 et 2014 et 2015*

**Installation d'un mini-stadium:**

Montant des travaux HT : 53 778.20€


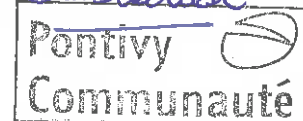
Subventions prévisionnelles : 33 342.48€

Reste à la charge de la commune : 20 435.72€

**Fonds de concours : 50 %plafonné à 1 839.30€**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**La Présidente  
Christine LE STRAT**

**Délibération du bureau communautaire**

**N°09- BC28.06.16**

L'an deux mille seize, le 28 juin à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 22 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes, 1 place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Christine Le Strat.

*Le bureau communautaire est composé de la Présidente, de 12 Vice-présidents et de 13 membres.*

*Etaient présents : Christine Le Strat, Présidente, René Jégat, 1<sup>er</sup> Vice-président ; Serge Moëlo, 2<sup>ème</sup> Vice-président ; Claude Viet, 3<sup>ème</sup> Vice-président ; Pierre Le Teste, 5<sup>ème</sup> Vice-président ; Michel Pourchasse, 6<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Ropers, 7<sup>ème</sup> Vice-président ; Joseph Le Bouëdec, 8<sup>ème</sup> Vice-président ; Bernard Le Breton, 9<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Kerrien, 11<sup>ème</sup> Vice-président ; Jean-Luc Le Tarnec, 12<sup>ème</sup> Vice-président ; Sylviane Le Ponner, Bruno Serval, Jean-Jacques Videlo, Dominique Guégan, Jean-Pierre Le Ponner, Bernard Nizan, Stéphane Le Coz, Jean-François Desiles, Rolland Le Lostec, et Laurent Ganivet, membres.*

*Etaient excusés : Jean-Yves Quentel, 4<sup>ème</sup> Vice-président ; Joël Marivain, 10<sup>ème</sup> Vice-président et Hervé Guillemin, Hervé Le Lu et Claude-Albert Le Bris, membres.*

**Attribution de fonds de concours aux communes au titre de l'année 2016  
Commune de Saint-Thuriau**

Au vu des dossiers présentés et en conformité avec le règlement adopté par le bureau le 24 janvier 2013, la commission des Finances réunie le 23 juin 2016 a émis un avis favorable sur les demandes de fonds de concours présentées.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le bureau communautaire décide d'attribuer le fonds de concours suivants au titre de l'année 2016 à la commune de Saint-Thuriau.**

**EQUIPEMENT IMMOBILIER COMMUNAL**

*Aide plafonnée à 100 000€ sur les fonds de concours 2016 cumulés avec les aides attribuées en 2013 et 2014 et 2015*

**Retrait partiel de la délibération n°60 du 4 mars 2014 attribuant à la commune un fonds de concours pour la création de deux salles à vocation sportive : abandon du projet**

**Aménagement d'un ALSH :**

Montant du programme HT: 432 000€

Subventions prévisionnelles : 103 200€

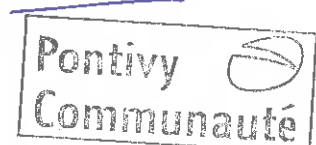
Reste à la charge de la commune HT : 328 800€

**Fonds de concours : 30% plafonné à 100 000€ - Prévisionnel : 10 228.80 €**

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.*

**La Présidente  
Christine LE STRAT**

*Ch. Le Strat*



## Délibération du bureau communautaire

### N°10- BC28.06.16

L'an deux mille seize, le 28 juin à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 22 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes, 1 place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Christine Le Strat.

*Le bureau communautaire est composé de la Présidente, de 12 Vice-présidents et de 13 membres.*

*Etaient présents : Christine Le Strat, Présidente, René Jégat, 1<sup>er</sup> Vice-président ; Serge Moëlo, 2<sup>ème</sup> Vice-président ; Claude Viet, 3<sup>ème</sup> Vice-président ; Pierre Le Teste, 5<sup>ème</sup> Vice-président ; Michel Pourchasse, 6<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Ropers, 7<sup>ème</sup> Vice-président ; Joseph Le Bouëdec, 8<sup>ème</sup> Vice-président ; Bernard Le Breton, 9<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Kerrien, 11<sup>ème</sup> Vice-président ; Jean-Luc Le Tarnec, 12<sup>ème</sup> Vice-président ; Sylviane Le Ponner, Bruno Servel, Jean-Jacques Videlo, Dominique Guégan, Jean-Pierre Le Ponner, Bernard Nizan, Stéphane Le Coz, Jean-François Desiles, Rolland Le Lostec, et Laurent Ganivet, membres.*

*Etaient excusés : Jean-Yves Quentel, 4<sup>ème</sup> Vice-président ; Joël Marivain, 10<sup>ème</sup> Vice-président et Hervé Guillemain, Hervé Le Lu et Claude-Albert Le Bris, membres.*

## Lancement d'un schéma directeur informatique

L'un des axes du schéma de mutualisation adopté en décembre 2015 préconise des actions en direction de la fonction informatique et des systèmes d'information géographique (SIG). Sur la base de l'expérience convaincante de la mise en place du SIG et, eu égard aux besoins exprimés par les communes, il a été envisagé la création d'un service informatique mutualisé à l'échelle de Pontivy Communauté, les communes restant souveraines dans leur choix d'adhérer ou non à ce service.

Compte tenu de l'avancée des technologies, la fonction informatique ne peut être désormais découplée de la téléphonie. Elles sont aujourd'hui fondamentales dans le monde du numérique et dans le cadre du développement des applications destinées à faciliter le travail quotidien et les relations à l'utilisateur. Elles interviennent en effet à tous les stades des procédures et de l'interfaçage services / usagers, projets / tâches ...

Par le biais de la mutualisation, il s'agit, outre la recherche d'économies d'échelle à terme, d'aider les communes à se doter d'outils et de systèmes d'informations fiables et suffisamment coopératifs, de les accompagner dans leurs démarches d'informatisation (acquisition et renouvellement de matériel), de faciliter la gestion et la maintenance de leurs systèmes, de les aider à la conduite de projets de développement (sites web, paiements en ligne, ...) et de faire profiter à tous des avancées technologiques. Il s'agit également de faciliter le rapport au citoyen, d'envisager l'évolution des usages et faire valoir la modernisation de l'administration.

Dans cette perspective, et pour mener à bien la réflexion, un groupe de travail technique s'est mis en place dès 2015 pour dégager des axes de collaboration. Un état des lieux complet des ressources téléphoniques et informatiques a été opéré sur le territoire. Il met en lumière une masse critique susceptible d'être déjà le socle d'une mutualisation de moyens :

- ETP : 2,5
- Près de 550 postes et 50 serveurs informatiques
- Près de 70 copieurs
- Un potentiel annuel de 1 800 000 copies N&B et 480 000 couleurs
- 380 lignes téléphoniques fixes – 200 mobiles – 100 forfaits internet
- Budget investissement annuel moyen : 250 000 €
- Budget de fonctionnement annuel moyen : ~200 000 € (y.c. logiciels)

Il en ressort un diagnostic qui fait apparaître les éléments suivants :

<p style="text-align: center;"><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteinte de masses critiques</li> <li>- Existence du SIG communautaire levier déjà existant sur certaines actions</li> <li>- Capacités de travail en commun</li> <li>- Deux services DSI (2,5 ETP)</li> <li>- Possibilité d'être en phase avec le déploiement de la fibre optique sur le territoire</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hétérogénéité des pratiques et des matériels sur le territoire</li> <li>- Inégalité des collectivités face à l'accès aux technologies</li> <li>- Craintes de coûts supplémentaires non maîtrisés et mutualisation « par le bas »</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration du service à l'utilisateur</li> <li>- Recherche d'économies d'échelle</li> <li>- Développement des collaborations entre partenaires</li> <li>- Appui sur les services DSI, socle de compétences</li> <li>- Capacité à mieux maîtriser l'environnement par des compétences partagées et renforcées</li> <li>- Sécurisation des process informatiques dans un environnement de plus en plus marqué par la dématérialisation</li> <li>- Amélioration des transferts de technologies</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Incapacité à maîtriser l'environnement et les coûts par un repli sur soi</li> <li>- Risques en termes d'obsolescence technologique et informatique</li> <li>- Accentuation de la fracture numérique et informatique</li> <li>- Résistances et freins au changement</li> </ul>

Pour ce faire, la création d'un service commun informatique, dont le socle serait constitué du service de la ville de Pontivy et celui de l'intercommunalité, permettra de développer des synergies et proposera des services autour d'actions telles que :

- La mise en place de groupements de commande
- Des prestations de services (infogérance, sécurité et sauvegarde et archivage des données)
- La mise en commun et l'homogénéisation des logiciels ;
- La mutualisation des contrats de copieurs pour disposer d'une flotte performante et au coût le plus avantageux
- Le conseil, l'expertise et le support sur les secteurs de l'informatique, de la téléphonie, voire des copieurs
- Le système de gestion des calendriers et de messagerie
- ...

Cependant, l'accompagnement du déploiement de la mutualisation informatique ne peut s'envisager sans le lancement d'un schéma directeur informatique et téléphonique sur l'ensemble du territoire, tel que l'a proposé la commission mutualisation du 3 mai dernier. Ce schéma doit s'appuyer sur un audit des systèmes d'information communaux et intercommunal, définir des axes stratégiques traduisant les besoins et les projets des communes et de l'intercommunalité. Devront également être définis les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs. Enfin, un plan pluriannuel d'actions nécessaires à l'évolution des systèmes d'information actuels sera élaboré et précisera les points inhérents à chaque commune et à l'intercommunalité.

Ce schéma se décompose en 4 phases préalables à la mise en œuvre :

- Phase 1 : diagnostic des systèmes existants dans les communes et au sein de l'intercommunalité
- Phase 2 : recensement et analyse des besoins
- Phase 3 : définition des axes stratégiques et des scénarii
- Phase 4 Définition du programme d'actions en fonction des scénarii proposés et identification des étapes techniques et organisationnelles du scénario retenu

L'étape ultime concernera la mise en œuvre du schéma directeur informatique intercommunal et de la mutualisation qui en découle dont la réalisation est envisagée sur une période de 6 mois.

**Ceci exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le bureau communautaire valide la mise en œuvre d'un schéma directeur informatique.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**La Présidente**  
**Christine LE STRAT**

*Ch. Le Strat*  
Pontivy  
Communauté



## Délibération du bureau communautaire

### N°11- BC28.06.16

L'an deux mille seize, le 28 juin à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 22 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes, 1 place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Christine Le Strat.

*Le bureau communautaire est composé de la Présidente, de 12 Vice-présidents et de 13 membres.*

*Etaient présents : Christine Le Strat, Présidente, René Jégat, 1<sup>er</sup> Vice-président ; Serge Moëlo, 2<sup>ème</sup> Vice-président ; Claude Viet, 3<sup>ème</sup> Vice-président ; Pierre Le Teste, 5<sup>ème</sup> Vice-président ; Michel Pourchasse, 6<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Ropers, 7<sup>ème</sup> Vice-président ; Joseph Le Bouëdec, 8<sup>ème</sup> Vice-président ; Bernard Le Breton, 9<sup>ème</sup> Vice-président ; Marc Kerrien, 11<sup>ème</sup> Vice-président ; Jean-Luc Le Tarnec, 12<sup>ème</sup> Vice-président ; Sylviane Le Ponner, Bruno Serval, Jean-Jacques Videlo, Dominique Guégan, Jean-Pierre Le Ponner, Bernard Nizan, Stéphane Le Coz, Jean-François Desiles, Rolland Le Lostec, et Laurent Ganivet, membres.*

*Etaient excusés : Jean-Yves Quentel, 4<sup>ème</sup> Vice-président ; Joël Marivain, 10<sup>ème</sup> Vice-président et Hervé Guillemin, Hervé Le Lu et Claude-Albert Le Bris, membres.*

### **Parc des expositions SAFIRE Etablissement Français du Sang – Demande de gratuité**

L'Etablissement Français du Sang organise une collecte de sang du jeudi 1<sup>er</sup> au samedi 3 septembre 2016 au parc des expositions Safire à Pontivy.

Il a sollicité la mise à disposition à titre gracieux d'un canton de 1 300 m<sup>2</sup> équipé de tables et chaises au sein de la halle SAFIRE afin de satisfaire au mieux aux conditions d'organisation, permettant ainsi au plus grand nombre de donateurs de venir y participer et de maîtriser les dépenses.

**Sur avis favorable de la commission « Equipement Sportifs et Culturels d'intérêt communautaire » du 31 mars 2016, le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de mettre à disposition à titre gracieux l'équipement et le mobilier.**

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.*

**La Présidente  
Christine LE STRAT**

